



Les enfants du marais



Martin-Pêcheur.

Guy de Maupassant évoquait le marais comme un « monde différent qui a sa vie propre, ses habitants sédentaires et ses voyageurs de passage, ses voix, ses bruits et son mystère surtout » (Guy de Maupassant, « Amour », Le Horla). Le



Gesse des marais.

site du Grand Marais colle parfaitement à cette définition. Comme d'autres terres, elles aussi marécageuses en raison de l'accumulation de l'eau dans les basses plaines alluviales de l'Escaut et de la Scarpe et remodelées par l'Hom-

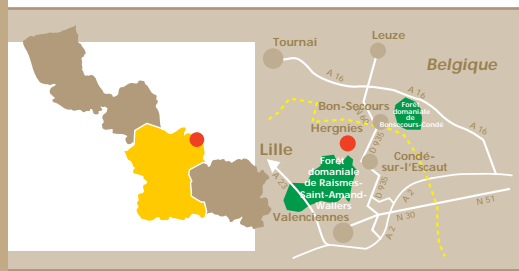
me, le Grand Marais présente un grand intérêt écologique. Si la roselière domine le paysage, le roseau sert justement d'abris à quantité d'espèces animales particulièrement les oiseaux : le blongios nain, la rousserole effarvate, la locustelle tachetée ou la gorgebleue y trouvent matériel – pour construire leur nid – et nourriture pour festin royal. Protégées de la pollution et des excès d'engrais, de belles espèces florales garnissent le Marais du Val de Vergne : la gesse des marais, le myosotis des marais, le pigamon jaune, l'orchis négligé forment un joli bouquet, que se plaît à admirer la charmante grenouille verte, lorsqu'elle prend, de temps en temps, le soleil au bord de la rive. Même si de nombreuses prairies humides et roselières sont transformées en étangs voués à la promenade et à la pêche, elles n'en demeurent pas moins des espaces qui respirent la vie et où il fait bon se ressourcer.

Le saule, buveur d'eau, maintient les berges.



à PIED dans le NORD

Hainaut



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Condé-sur-l'Escaut :

Visites guidées thématiques des fortifications et des monuments historiques, Etang Chabaud-Latour (03.27.40.01.62), Site Ledoux, forêt domaniale de Bonsecours et château de l'Hermitage (03.27.40.01.62).

Hergnies-Vieux-Condé :

Etang d'Amaury, centre d'initiation à l'environnement (03.27.25.28.85).

Raïsmes :

Maison de la Forêt - Site du terroir Sabatier en saison (03.27.36.72.72), base de loisirs (03.27.14.94.00), mare à Goriaux (réserve ornithologique) (06.88.42.28.85).

Saint-Amand-les-Eaux :

La Tour Abbatiale - Musée de la Faïence (03.27.22.24.55).

Valenciennes :

Musée des Beaux-Arts (03.27.22.57.20), visites guidées thématiques de la ville en saison (03.27.46.22.99).

Manifestations annuelles

Condé-sur-l'Escaut :

Journée des villes fortifiées en avril ; les Euromédiévales mi-juillet (03.27.40.01.62).

Fresnes-sur-Escaut :

Carnaval d'été en août (03.27.28.51.51).

Saint-Amand-les-Eaux :

Festival de l'Eau de la Porte du Hainaut en juin (03.27.48.39.65), les 3 Jours gourmands en novembre (03.27.48.55.48).

Valenciennes :

Festival international du film d'action et d'aventure en mars (03.27.29.55.40).

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général
Département du Nord

à PIED dans le NORD

Hainaut



N° 17

Circuit du Grand Marais Hergnies

(4,3 km - 1 h 20)



Reflets de saules têtards.

Randonnée Pédestre
Circuit du Grand Marais :
4,3 km

Durée : 1 h 20

Départ : Hergnies, site du Grand Marais, parking entre les deux étangs

Balisage jaune

Carte IGN : 2605 Est



Vanneau huppé.

L'avis du randonneur :

Circuit familial à la découverte du Grand Marais et de la vallée de la Vergne. Dans ce secteur humide, le port de chaussures étanches s'avère nécessaire. N'oubliez pas votre paire de jumelles et vos guides d'identification des oiseaux et des plantes.

Crédit Photos : 1, 5 : P. Houzé, 2 : T. Tancrez, 3 : S. Dhote (PNR Scarpe-Escaut), 4 : M. Marchillies (PNR Scarpe-Escaut), Rédactrice : Aline Ackx - Création : Penez Edition - Lille



Conseil Général
Département du Nord

Circuit du Grand Marais

(4,3 km - 1 h 20)

Départ : Hergnies, site du Grand Marais, parking entre les deux étangs.

1 Depuis le parking, dirigez-vous vers la butte observatoire, au Sud du plus grand des étangs. Avant l'observatoire où vous ne manquerez pas de scruter à la jumelle les oiseaux, empruntez la passerelle et longez le « courant » - fossé de drainage. Les roseières dominées par les roseaux (phragmites) accueillent une quantité d'oiseaux qui y trouvent des lieux propices à la nidification et à la recherche de nourriture. Le bruit des roseaux, la gorgebleue ou les rousserolles font partie de ce cortège remarquable. Au niveau des étangs, vasières et herbiers font également le bonheur des oiseaux tout comme les nombreux îlots qui leur permettent d'y nicher en toute quiétude.

2 Après la passerelle, tournez à droite puis tout de suite à gauche et suivez ce sentier parallèle à la fausse Vergne (sur votre droite). Au bout, prenez à gauche jusqu'à la route macadamisée.

3 Empruntez la route à gauche sur près de 400 m puis dans le virage, continuez en face par le chemin enherbé.

Découvrez un paysage de pâtures soulignées par des alignements de saules têtards, caractéristiques de la plaine de la Scarpe et de l'Escaut. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne du lit de la Vergne et de ses zones humides, la présence agricole est

plus forte. L'exploitation des prairies devient plus intensive. Plantés en nombre, les saules permettent une production abondante de bois de chauffage. La taille régulière forme également de nombreuses cavités dans les arbres qui accueillent de nombreux oiseaux cavernicoles comme la mésange ou la chouette chevêche.

4 Au bout, tournez à gauche. Après 400 m, continuez à droite et au chemin pavé, partez à gauche.

5 A l'intersection, descendez à gauche puis suivez la première rue à droite.

6 A la route, dirigez-vous à droite puis tournez dans le premier chemin sur la gauche. Au bout, empruntez la passerelle et utilisez ce sentier traversant les roseières.

7 Au bout du sentier, montez la butte en obliquant à gauche, bien suivre le balisage, et aboutissez à l'extrémité Est de l'étang. En le contournant par la droite, retrouvez le parking du départ.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 200 400 m

1

2

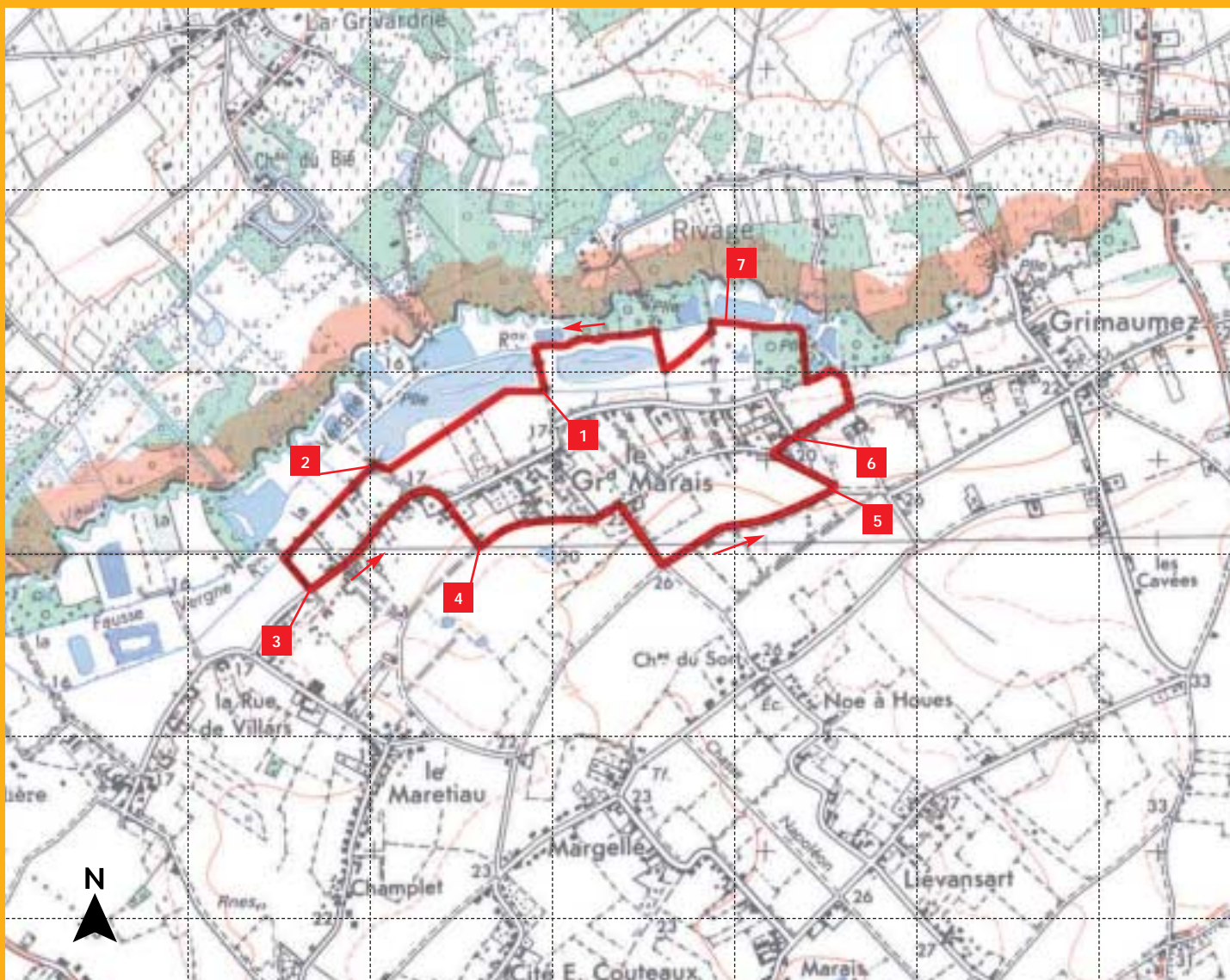
3

4

5

6

7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels, Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr

